



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-54143>

Département(s) de publication : **73, 69, 01, 74, 38, 03, 07, 15, 42**

Annonce n° **25-54143**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : V5L SS - Maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement cyclable de l'itinéraire Yenne /Aiguebelette dans le cadre de la véloroute des 5 Lacs (Savoie)

Description : Maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement cyclable de l'itinéraire Yenne /Aiguebelette dans le cadre de la véloroute des 5 Lacs (Savoie)

Identifiant de la procédure : 77b6364d-4a9b-4165-b1f9-f4b8b69598ca

Identifiant interne : DAF_2025_000080

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71311300 Services de conseil en matière d'infrastructure

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La Région se réserve la possibilité de négocier comme d'attribuer sur la base des offres initiales. En cas de négociation, celle-ci sera menée avec les 3 soumissionnaires dont les offres sont classées au rang 1,2 et 3. Les variantes sont interdites

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusions figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : V5L SS - Maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement cyclable de l'itinéraire Yenne /Aiguebelette dans le cadre de la véloroute des 5 Lacs (Savoie)

Description : Maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement cyclable de l'itinéraire Yenne /Aiguebelette dans le cadre de la véloroute des 5 Lacs (Savoie)

Identifiant interne : DAF_2025_000080

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71311300 Services de conseil en matière d'infrastructure

Options :

Description des options : La présente consultation est susceptible de donner lieu à des options au sens de la directive européenne : marchés de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 84 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 686,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Pertinence de la note de présentation du candidat ou du groupement par rapport au projet et aux compétences attendues

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Pertinence des références en lien avec le projet ou transposables (notamment nature des missions, montant des travaux, caractère transposable du projet) : Assurer Mission de maîtrise d'oeuvre d'un itinéraire cyclable ou routier d'ampleur équivalente

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Pertinence des références en lien avec le projet ou transposables (notamment nature des missions, montant des travaux, caractère transposable du projet) : Assurer une mission de Gestion de dossier réglementaire DUP

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Pertinence des références en lien avec le projet ou transposables (notamment nature des missions, montant des travaux, caractère transposable du projet) : Assurer une mission de Gestion de dossiers environnementaux (étude environnementale, dossier loi sur l'eau, autorisation de défrichement?)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Pertinence des références en lien avec le projet ou transposables (notamment nature des missions, montant des travaux, caractère transposable du projet) : Assurer une mission de Gestion de concertation réglementaire et publiques

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Pertinence des références en lien avec le projet ou transposables (notamment nature des missions, montant des travaux, caractère transposable du projet) : Assurer une mission de Mission d'OPC d'un projet complexe avec des enjeux environnementaux

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Pertinence des références en lien avec le projet ou transposables (notamment nature des missions, montant des travaux, caractère transposable du projet) : Maitrise d'oeuvre de mesures compensatoires (conception et réalisation)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Chiffre d'affaires global du groupement et, du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le chiffre d'affaires minimum du groupement est fixé à 1 000 000 Euros annuel

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Les candidats devront présenter 2 références par thématique en cours de réalisation ou livrées de moins de trois ans (par rapport à la date limite des candidatures du RC) pour chacune des thématiques suivantes : 1° Mission de maîtrise d'oeuvre d'un itinéraire cyclable ou routier d'ampleur équivalente 2° Gestion de dossier réglementaire DUP 3° Gestion de dossiers environnementaux (étude environnementale, dossier loi sur l'eau, autorisation de défrichement...) 4° Gestion de concertation réglementaire et publique 5° Mission d'OPC d'un projet complexe avec des enjeux environnementaux 6° Maitrise d'oeuvre de mesures compensatoires (conception et réalisation) Une référence produite peut concerner plusieurs thématiques. Les références comprennent le nom du membre du groupement porteur de la référence et le titre du projet. Remplir une fiche projet par référence de la fiche synthétique de candidature (fiche A4 recto/verso pour chaque référence (illustrations comprises) dans laquelle l'opération est décrite).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Certificats de qualifications professionnelles (ou équivalents) :
OPQIBI qualification ou équivalent (en cours de validité au moment de la DLRC) : •
1811 - Ingénierie de voirie et réseaux divers courant • 1819 - Ingénierie de ponts
complexes • 1202 - Etude de structures béton courantes • 0302 - Ordonnancement-
Planification-Coordination (OPC) d'Exécution complexe • 612 - Evaluation
environnementale des projets, travaux et aménagements • 2111 - Maîtrise d'oeuvre
de génie écologique

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la
seconde étape de la procédure**

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Le candidat présente dans sa note de 4 pages maximales l'équipe
dédiée et l'organisation de celle-ci. En cas de groupement elle doit préciser
l'interface entre les différents acteurs.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la
seconde étape de la procédure**

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile
professionnelle RCPro en cours de validité

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la
seconde étape de la procédure**

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3**

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la
procédure : 5**

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains
participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales
sans mener de négociations**

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : METHODOLOGIE DE REALISATION DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : ANALYSE DU PROGRAMME DE L'AMENAGEMENT ET DE
L'ESTIMATION FINANCIERE DES TRAVAUX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : EQUIPE ET ORGANISATION

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix jugé à partir de la DPGF

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_gHGklkSe9h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 16/06/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Lors de la signature du contrat, la forme du groupement sera conjointe avec solidarité du mandataire. Justification de la forme imposée : la forme du groupement conjoint se justifie par la décomposition en plusieurs ensembles de prestations intellectuelles. Chacun des cotraitants doit se trouver ainsi engagé pour la partie du marché qu'il exécute. La responsabilité du mandataire permet de garantir la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi en cas de défaillance d'un cotraitant, proposer au maître d'ouvrage les solutions pour y remédier. Le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LYON

Informations relatives aux délais de recours : • Référé pré-contractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). • Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). • Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de l'acheteur et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. • Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de LYON

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui traite les offres : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro d'enregistrement : 20005376700014

Adresse postale : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Direction des Achats 101 cours Charlemagne

Ville : Lyon

Code postal : 69269

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

Téléphone : 0426733700

Adresse internet : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de LYON

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse internet : <https://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3a0b3be9-65c5-4442-8dc3-a12658ffd750 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/05/2025 à 15:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2025